CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 23 avril 2024

Ordre du jour :

- 1) Présentation du compte financier
- 2) Décision budgétaire modificative (DBM)
- 3) Approbation du compte-rendu du C.A du 5 décembre 2023
- 4) Présentation du projet de Voyage scolaire pour la rentrée 2024
- 5) Contrat de maintenance
- 6) Règlement intérieur du C.A
- 7) Questions diverses

Étaient présents :

- Mme VIEN, Cheffe d'établissement, Présidente du Conseil d'Administration (CA)
- Mme VOYE, Secrétaire Générale
- Mme AUBERT, Représentante des parents d'élèves
- Mme CODET, Représentante des parents d'élèves
- M.ROBERT, Représentant des parents d'élèves
- M. YASSA, Représentant des personnels enseignants
- M. GODART, Représentant des personnels enseignants
- Mme NICOL, Représentante des personnels enseignants
- Mme LIEBMANN-MONZANI, Conseillère Régionale d'Ile de France
- Mme OLIVA, Conseillère municipale, Mairie de Garches
- Dr NEUMANE, médecin de l'unité MPR pédiatrique, hôpital Raymond Poincaré
- Mme Lebrun, Agent-comptable

Absents excusés:

Mme SIGAUDO, Représentante des parents d'élèves Mme OEILLARD LEROY, Représentante des personnels enseignants

Le quorum étant atteint (12), Mme Vien ouvre la séance à 18h15.

Désignation du secrétaire de la séance : Mme NICOL

1) Présentation Compte financier.

Compte rendu de gestion présenté par Mme Voye.

Cette section décrit les opérations de dépenses et de recettes nécessaires au fonctionnement courant de l'établissement. Elle est composée de 3 services :

- AP : Activités pédagogiques

- VE : Vie de l'élève

- ALO : Administration et logistique

1A - SERVICE AP : ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

En 2023, ce sont les activités pédagogiques qui ont été privilégiées.

27 projets au total qui ont été financés pour un montant de 51 615,69€.

Enseignement par cycles (Domaine ENSCYC):

Les dépenses liées aux projets des classes, 17 600 € étaient prévus au budget, 15 104.87 € ont été dépensés.

Projets partagés (Domaine PROPAR) :

Projets qui concernent tous les cycles confondus.

Dont le projet Montessori avec une première série d'achats pour un montant de 5 854,58€ pris par prélèvement sur fonds de roulement.

Parenthèse sur le projet Livre offert, financé par la mairie de Nanterre et à hauteur de 50% par l'EREA pour les ateliers.

Service commun (Domaine SERCOM):

Trois postes de dépenses sont significatifs :

- cartouches et petit matériel pour imprimantes : 7 500.91 € dépensés pour 8 500 € au budget
- dépenses « maintenance informatique pédagogique » 8200 € pour 8 200 € au budget.
- Fournitures/matériel enseignement général : 6228.27 € dépensés pour 8 900 € ouverts au budget.

1 960.88 € ont été dépensés pour l'achat de manuels scolaires sur les 2 560 € de subvention qui nous restaient

Service voyages et sorties scolaires (Domaine VOYSOR) :

2 voyages, Financés par fonds propres de l'établissement et une participation de 50 euros par famille.

Participation des familles qui sera repensée et votée pour les prochains voyages.

- Trénube budget initial 8 000 euros, budget utilisé 7 969,60 €
- Nantes budget initial 8 000 euros, budget utilisé 4 973,67 €

Concernant les sorties scolaires, 843,86 € ont été dépensés en 2023.

1B- SERVICE VE : VIE DE L'ELEVE :

438,20 € ont été dépensés en matériel pour l'infirmerie.

Nous avons pu aider 6 familles grâce aux fonds sociaux, 2 373 € utilisé au total. Un document écrit sera prévu pour les prochaines rentrées afin de permettre une meilleure communication à propos du fond social.

1C- SERVICE ALO: ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE:

Ensemble des opérations liées à la viabilisation et à l'entretien, ainsi que les charges de fonctionnement diverses. 230 587.46 € ont été ouverts au budget pour ce service.

Cadre de vie (Domaine CADVIE) :

14 601 € ont été ouverts au budget, 8 111.76€ ont été dépensés (Produits de nettoyage, entretien du bâtiment, achat de mobilier)

Communication (Domaine COMM):

Sur les 13 600 € ouverts au budget initial, 7 303 € ont été dépensés (frais de téléphone, abonnement internet, ...)

Fluides/énergie/chauffage (Domaine FLUIDE) :

57 100 € ont été ouverts au crédit. 36 891.45 € ont été dépensés

Logistique (Domaine LOGIST):

48 553.34 € ont été portés au budget. 11 526.47 € ont été dépensés, parmi lesquels 2 798.70 € de fournitures diverses, 1 723.20 € de frais de ménage pour le centre de loisirs et 3 826.60 € pour la maintenance du matériel de reprographie.

Sécurité bâtiment (Domaine SECMAI) :

85 235 € ont été portés au budget car l'EREA a des reliquats de subvention liés notamment au contexte de ces dernières années (la période de fermeture des établissements).

Véhicules (Domaine VEHICU) :

7 250 € ont été ouverts au budget, 4 506.53 € ont été dépensés

Opérations SPEcifiques (Domaine OP-SPE)

Amortissements et provisions.

En dépense : amortissements neutralisés correspondant aux achats réalisés à partir de

subventions, soit 4 248,12€

En recette : Régularisation patrimoniale et amortissement, soit 170,42€

(Travaux toilettes qui vont être fait en 2024/2025.)

SERVICE OPC: OPERATIONS EN CAPITAL:

Les crédits d'un montant de 12 000€ ont été ouverts par prélèvements sur fonds de roulement : 10 243 euros ont été dépensés pour l'achats d'auto laveuses

Synthèse et conclusion :

Le budget initial a été voté pour 312 031.78 € en dépenses et 215 300.78 € en recettes, soit un déséquilibre de 96 731 €. L'établissement bénéficie d'une situation financière très saine. L'écrêtement de la DGFL reçue en 2023 a été compensé par un prélèvement sur fonds de roulement de 58 865.96 €.

Rapport de l'agent comptable :

Présentation du rapport par l'agent comptable Mme Lebrun.

Résultat 2023 déficitaire, « Déficit Autorisé » car voté au budget (décisions budgétaires modificatives)

L'EREA passera sur un nouveau logiciel de comptabilité en 2025 : OPALE De ce fait, aucun investissement ne sera possible entre janvier et septembre 2025. Si des investissements sont envisagés, il faudra les prévoir avant la fin de l'année civil 2024.

Vote pour l'arrêt des comptes.

Vote à l'unanimité.

2) Décisions budgétaires modificatives (DBM)

Présentation par Mme Voye d'une DBM:

- Demande d'autorisation pour un prélèvement de 1600 euros pour le voyage des CE1/CE2 à Trénube.

Mme Voye explique que l'autocariste initialement prévu n'étant plus disponible, il a fallu trouver une nouvelle société. Cela n'a pas été évident mais une société a finalement été trouvée. Le devis est plus cher que celui initialement budgété mais le car réservé est mieux adapté aux fauteuils électriques.

Ainsi, le voyage qui était initialement budgété à hauteur de 7 969,60 euros, est désormais estimé à 9 487 euros au total.

Vote à l'unanimité.

Les membres du CA autorisent le prélèvement.

3) Approbation du compte-rendu du C.A du 5 décembre 2023

Vote à l'unanimité.

Le compte rendu du CA du 5 décembre 2023 est approuvé.

4) <u>Présentation projet pédagogique voyage scolaire pour l'année scolaire</u> 2024/2025

A été ajoutée à l'ordre du jour, avec l'accord des membres du CA, la présentation d'un projet pédagogique de voyage scolaire pour la rentrée prochaine. Mme NICOL a présenté son projet

de séjour en Dordogne, à Montignac, avec une classe de cycle 3. Il s'agit d'un séjour à dominante culturelle et historique, s'inscrivant dans un projet pédagogique mené tout au long de l'année et intitulé « Sur les traces de nos ancêtres... ». Des visites de grottes préhistoriques et de châteaux médiévaux seront, entre autres, au programme, ainsi que des ateliers pédagogiques et une sortie sportive.

Ce voyage est prévu du 7 au 11 octobre 2024, tôt dans l'année, pour des raisons de cohérence dans la progression des apprentissages (la préhistoire et le moyen-âge étant abordés en tout début d'année) ainsi que pour favoriser une bonne cohésion et une bonne intégration dans le groupe classe. De plus, il est intéressant de pouvoir exploiter par la suite ce qui aura été abordé lors de ce voyage tout au long de l'année. Mme Nicol a présenté succinctement les activités qui seront mises en place avant, pendant et après le voyage.

Le vote du projet de voyage a été unanime.

Le projet d'un voyage scolaire en Dordogne pour une classe de cycle 3 à la rentrée prochaine est donc approuvé.

5) Contrat de maintenance « essentiel »

Société SAUR

Contrat d'un an pour maintenance « essentiel » de l'établissement d'un montant de 27 655,20 €

Vote pour autorisation.

1 abstention

Le contrat de maintenance est validé par le conseil.

6) Règlement intérieur du CA

Les modifications évoquées lors du précédent C.A ont été effectuées. Pas de nouvelles remarques.

Vote à l'unanimité.

7) Questions diverses

Claire Codet présente le projet des parents d'élèves :

Les parents d'élèves souhaitent créer un réseau de parents.

Le constat étant qu'à l'EREA les parents ne se voient jamais car ils ne récupèrent pas leurs enfants à l'école à la fin de la journée. Or, il a été démontré que la plupart des parents aidants d'enfants en situation de handicap se sentent isolés. L'idée de la création d'un réseau a alors émergé et est en cours de réflexion.

Un sondage a été envoyé aux familles par mail, 22 familles répondantes, un bon taux d'adhésion à l'idée de la création d'un réseau.

77% considèrent que ce réseau devrait inclure d'anciens élèves.

Les thématiques sont encore à définir.

Le format de ce réseau n'est pas encore défini.

Réflexion sur la régularité d'un café des parents

Question des parents d'élèves sur la cour de récréation et notamment sur le revêtement. Les éléments qui ont été mis dans la cour sont : une marelle, une chenille, des pistes de course et un terrain tracé plus grand qu'auparavant pour faire des grands jeux.

La présidente du C.A lève la séance à 20h30.